



# le journal du Parc

NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Information périodique et gratuite pour les habitants du Parc / n°3 / octobre 2001

## RUBRIQUE ENJEU

# Valoriser les produits du marais... pourquoi ?

## DÉCOUVERTE

Balade à vélo à la découverte du bocage

## EN BREF...

Concours de dessin : les lauréats

Meublés de tourisme : appel aux propriétaires

Nouvellement élu Président du Parc naturel régional de Brière, suite aux élections municipales et cantonales de mars dernier, il me revient l'honneur de vous présenter cette nouvelle édition du journal du Parc.

Nous avons choisi pour thème majeur de ce journal n° 3 : la valorisation des produits du marais. La tendance naturelle d'un marais non entretenu est d'aller vers le comblement. La Brière, comme d'autres milieux, dont par exemple les marais salants tout proches, a pu conserver sa richesse écologique et paysagère pendant des siècles grâce à l'activité humaine. La régression de ces activités au 20<sup>e</sup> siècle se traduit par un atterrissement progressif et c'est pourquoi il convient de maintenir le lien entre les hommes et leur milieu, et d'assurer aussi la préservation du marais par des travaux d'entretien à l'initiative des communes, des syndicats de marais, ou du Parc. Il ne faut pas perdre de vue que les marais représentent 17 000 hectares sur les 49 000 hectares que couvre le Parc et que ces zones autrefois méprisées sont aujourd'hui bien reconnues pour leur grand intérêt faunistique et floristique.

Pour pérenniser leur entretien, le Parc et la Commission syndicale de Grande Brière Mottière cherchent depuis quelques années à valoriser les produits du marais, et particulièrement ceux qui aujourd'hui, par leur développement, contribuent au comblement (la tourbe, le noir et le roseau). Intégrant des aspects écologiques, économiques et sociologiques, de tels projets se situent bien dans ce que l'on appelle aujourd'hui le développement durable, qui vise à la fois à concilier développement et protection, ce qui est l'essence même des Parcs naturels régionaux français.

**Christophe PRIOU.**



**En bref**

- **Concours de dessin : les lauréats** ..... Page 3
- **Reconstruction de la Maison du Parc** ..... Page 3
- **Parcs naturels régionaux magazine** ..... Page 3
- **Quand les communes relaient l'action du Parc** ..... Page 3
- **Gestion de l'eau : des cartes pour évaluer les crues hivernales** ..... Page 3
- **Développer et accompagner les initiatives culturelles** ..... Page 3
- **Convention d'application de la Charte entre le Parc et l'État** ..... Page 3
- **Meublés de tourisme : appel aux propriétaires** ..... Page 3

**Actualités**

- **De nouveaux élus pour le Parc** ..... Page 4
- **Campagne de pêche électrique** ..... Page 5
- **Jussie : une lutte efficace** ..... Page 5

**Découvertes**

- **Balade à vélo à la découverte du bocage** ..... Page 5

**Recette**

- **Crêpes fourrées aux pommes et au beurre de cidre** ..... Page 5

**Rubrique enjeu**

- **Valoriser les produits du marais... pourquoi?** ..... Pages 6 et 7

**Entrevue**

- **Avec Jean-Pascal Chupin, PDG de l'entreprise "La Florentaise"** ..... Page 7

**Le coin des enfants**

- **Coloriage** ..... Page 8

**Agenda** ..... Page 8



## Concours de dessin : les deux lauréats survolent la Brière



De nombreux enfants ont participé au concours de dessin lancé dans le journal du Parc n°1. Les réalisations des candidats étaient toutes aussi créatives les unes que les autres.

De nombreux prix ont récompensé l'ensemble des candidats. Les deux gagnants ont quant à eux survolé la Brière le 13 août dernier.

*Avec leur pilote Bruno Marquis, Kévin et Mickaël ont observé la Brière telle qu'ils ne l'avaient jamais vue...*

## “Parcs naturels régionaux magazine”

### un abonnement préférentiel pour les habitants des Parcs

Le tout nouveau trimestriel “Parcs naturels régionaux Magazine”, dont le premier numéro est sorti en juillet dernier, est consacré, pour moitié, à l'actualité et aux actions exemplaires des 40 Parcs, et pour l'autre moitié à un Parc (le Lubéron était par exemple le “Parc vedette” du n°1). Chaque numéro a pour but de présenter et faire partager les richesses naturelles, culturelles et humaines des territoires remarquables que sont les Parcs et de montrer

comment, par leurs actions, ils contribuent au développement durable sur 11% du territoire français. Les éditions Métawalk et la fédération des Parcs naturels régionaux de France, co-éditeurs de cette publication, proposent un abonnement préférentiel aux habitants des Parcs : 4 numéro + 1 hors-série “spécial randonnée” au prix de 146 F par an (soit 25% de réduction).

*“Parcs naturels régionaux Magazine” est en vente chez les marchands de journaux et par abonnement sur simple demande écrite (en précisant le numéro de départ de l'abonnement) accompagnée d'un chèque de 146 F*



*à l'ordre des “Éditions Métawalk”,  
à l'adresse suivante :*

*Éditions Metawalk - 32, rue Maurice Lalloy  
77710 Nanteau-sur-Lunain.*

## Reconstruction de la Maison du Parc

Suite à l'incendie criminel qui a détruit la Maison du Parc sur l'île de Fédrun à Saint-Joachim, le 23 août 2000, les travaux de reconstruction du bâtiment ont débuté dans la 2<sup>e</sup> quinzaine de septembre.

La fin des travaux est normalement prévue avant l'été 2002 : la Maison du Parc sera de nouveau opérationnelle à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2002.

*Projet de reconstruction de la Maison du Parc (façade sud)*

## Des cartes pour évaluer les crues hivernales

L'année dernière, le laboratoire Géolittomer (faculté de géographie de Nantes) et le Parc de Brière s'étaient déjà associés afin d'établir, à partir de clichés satellites, une cartographie de l'état de la végétation en Brière pour l'année 2000. Les problèmes liés aux importantes inondations de l'hiver 2000-2001 (gestion hydraulique, habitations inondées, routes impraticables...) ont conduit les 2 organismes à envisager une nouvelle collaboration : toujours à partir de clichés satellites, l'objectif



*Photo : Bruno Marquis*

*Vue aérienne des inondations sur l'île de Pendille à Saint-Joachim*

est de déterminer, sur l'ensemble du territoire du Parc, l'étendue des secteurs inondés.

Afin de visualiser et mettre en relief ces informations sur les crues, les données satellite doivent être traitées par ordinateur. Ces images, mises à disposition au début de l'été et dont le traitement informatique nécessite près de 3 mois de travail, ne dévoileront leurs informations sous forme de cartographies qu'à l'automne.

Transmises aux municipalités, syndicats de marais et administrations, ces cartes constitueront un outil pour aider la mise en œuvre de moyens adaptés afin de faire face aux crues hivernales en Brière.

## Meublés de tourisme : appel aux propriétaires

Depuis janvier 1999, la Maison du tourisme de Brière a mis en place une centrale de réservation de locations de vacances afin de répondre à une demande d'hébergement croissante sur le territoire de Brière et de garantir le confort et la qualité des hébergements auprès des visiteurs. La demande d'hébergement de ce type ne cesse de croître : à ce jour, et depuis janvier 2001, plus de 400 demandes ont été enregistrées. Aussi, pour l'année 2002, la maison du tourisme de

Brière recherche de nouvelles locations. L'adhésion d'un propriétaire à la centrale de réservation lui permet d'assurer la promotion de sa location par :

- le classement de la location auprès des organismes d'agrément touristique,
- une insertion dans le guide pratique “hébergement et restauration” (diffusé à 40 000 exemplaires),
- la mise en ligne des meilleures locations

sur les sites internet spécialisés (français et étrangers),

- la valorisation des hébergements auprès des tours opérateurs étrangers.

*Contact : Martine Guardia, Maison du tourisme de Brière - 38, rue de la Brière  
44410 la Chapelle-des-Marais  
Tél. 02 40 66 85 01 - Fax 02 40 53 91 15  
e-mail : tourisme@parc-naturel-briere.fr*

## Quand les communes relaient l'action du Parc...

Dans le dernier numéro du “Journal du Parc”, l'habitat briéron était traité dans un dossier spécial “architecture”. Il convient de souligner l'action de la commune de La Chapelle-des-Marais en faveur de son patrimoine de chaumières : la commune verse une subvention “chaume” complémentaire à celle accordée par la région. Une initiative qui soutient et renforce la sauvegarde du patrimoine briéron.

*Contact : mairie de La Chapelle-des-Marais  
Tél. : 02 40 53 22 02*

## Développer et accompagner les initiatives culturelles

Dans le cadre de la convention de développement culturel signée avec la Direction régionale des affaires culturelles en novembre 2000, une chargée de mission pour le développement culturel a été recrutée par le Parc.

Les missions de Nadine Fouchet-Guyon consistent à restructurer et rénover les musées du Parc, contribuer au développement de la pratique du conte en Brière, mettre en œuvre l'exposition des artistes en résidence et favoriser les pratiques artistiques du spectacle vivant.

*Contact : tél. 02 40 91 68 68 - fax 02 40 91 60 58  
e-mail : n.fouchet@parc-naturel-briere.fr*

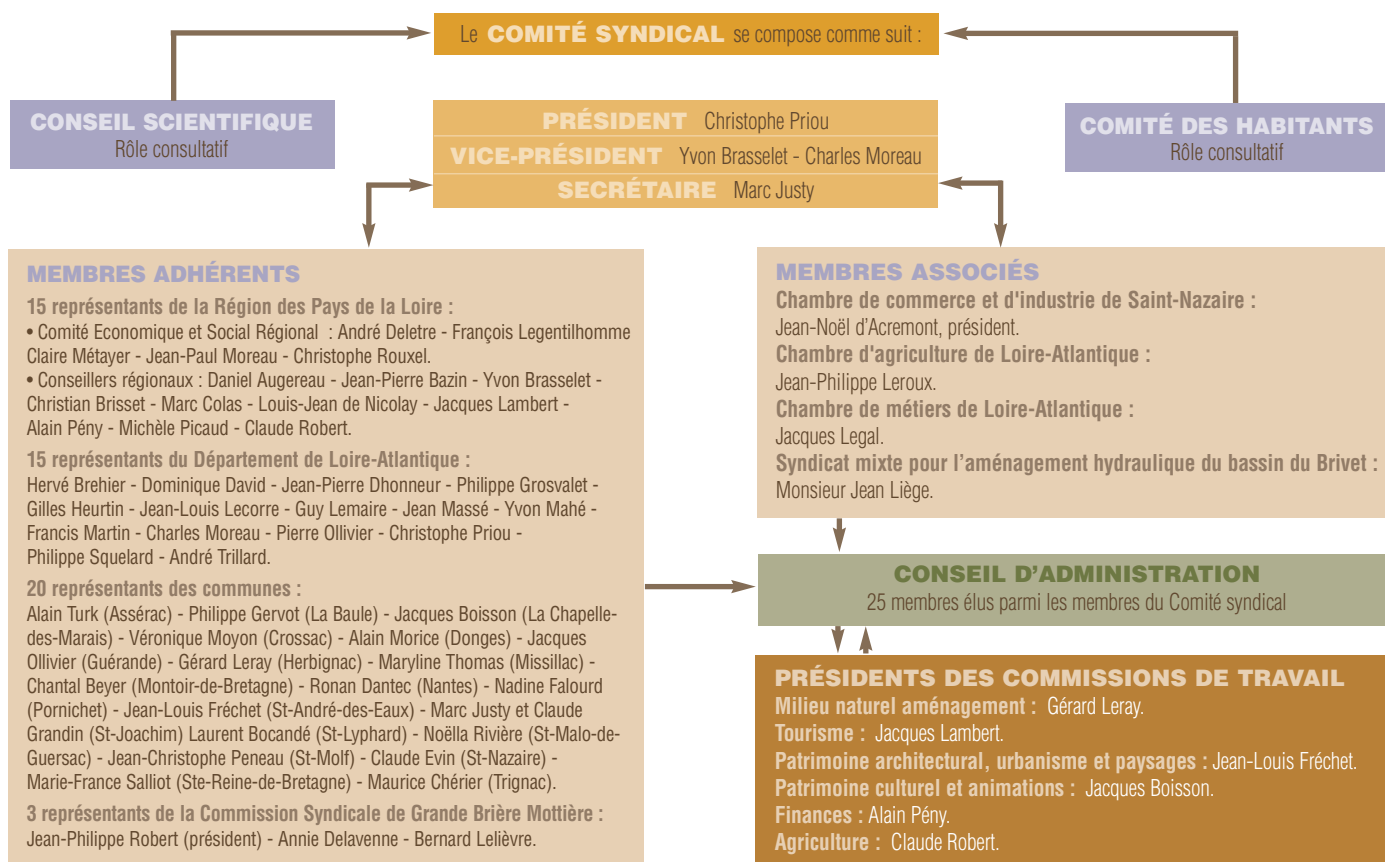
## Convention d'application de la charte entre le Parc et l'État

Dans les mois qui suivent l'approbation de la charte d'un Parc naturel régional, la loi prévoit désormais qu'une convention d'application soit signée entre le Parc et l'État.

Le premier ministre, Monsieur Lionel Jospin, a signé le décret de renouvellement du label “Parc naturel régional de Brière” début juin (journal officiel du 8 juin 2001) et la convention a été négociée entre les services de l'État et les responsables du Parc pour aboutir à la signature officielle de la convention, le 2 octobre dernier par Monsieur Christophe Priou, président du Parc de Brière et Monsieur Michel Blangy, préfet de Loire-Atlantique. Cette convention prévoit principalement l'obligation pour les services de l'État de respecter en tous points la charte.

# De nouveaux élus pour le Parc

Suite aux élections cantonales et municipales de mars dernier, le Conseil général et les communes ont désigné leurs représentants au Parc. Le Comité syndical du Parc s'est réuni le 28 avril 2001 pour renouveler les membres de son Conseil d'administration.



## Zoom sur le conseil scientifique

Chaque Parc naturel régional dispose d'un conseil scientifique chargé d'éclairer les élus dans leurs décisions et de donner des avis sur tous les projets touchant le territoire du Parc. En Brière, le conseil scientifique comporte 12 membres :

**André Vigaré** : ancien professeur d'université en géographie marine, membre de l'Académie de marine - **Bernard Clément** : maître de conférence en écologie botanique, spécialité zones humides - **Jean-Marie Rivière** : maître de conférence en sciences du sol - **Bernard Denis** : professeur en éthnozootéchnie - **Pierrick Michel** : directeur marketing de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique - **Frédéric Bioret** : maître de conférence en écologie - **Marie-Christine Eybert** : chargée d'études en ornithologie au Centre national de la recherche scientifique - **Éric Feunteun** : maître de conférence en écologie et ichtyologie - **Lionel Visset** : professeur d'écologie et de paléoenvironnement Atlantique - **Didier Monfort** : chargé d'étude faune vertébrée, membre du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel des Pays de la Loire - **François-Xavier Trivière** : chercheur en ethnologie - **Joseph Baudet** : maître de conférence en biologie.

Les membres du nouveau conseil d'administration à Kerhinet, avec Jean-Luc Videlaïne, sous-préfet de Saint-Nazaire, et Bernard Guihéneuf, directeur du Parc.





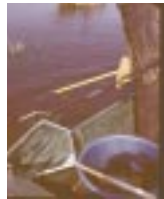
## EXPÉRIMENTATION

## Campagne de pêche électrique

Par Alexandre Carpentier, chercheur en thèse à l'université de Rennes 1

Ces dernières années, des travaux de restauration écologique sur les sites de prairies inondables ont eu lieu en Brière. Deux études ont été engagées, aux printemps 2000 et 2001, sur 3 de ces sites (Bréca, la Pointe-les Landes et la Chaussée Neuve) afin de connaître les conséquences de ces aménagements sur la faune piscicole. La méthode des EPA (échantillonnage ponctuel d'abondance) par pêche électrique a été retenue pour plusieurs raisons. C'est une méthode particulièrement adaptée à de faibles niveaux d'eau (le rayon d'action de l'engin de pêche n'est que d'1,5 m) et peu dommageable pour les poissons. Son principe est relativement simple : un groupe électrogène embarqué à bord d'un chaland fournit le courant électrique, le manipulateur jette l'anode (pôle +) afin de réduire la fuite des poissons à l'approche de l'embarcation. Les poissons immobilisés sont ensuite récupérés à l'épuisette, déterminés et mesurés avant d'être remis à l'eau. Le but de ces opérations était dans un premier temps de vérifier la présence des poissons sur les zones réhabilitées puis dans un deuxième temps, de tenter de comprendre l'utilisation de ces zones par les différentes espèces en rapport avec leur biologie

(frayère, nurserie, alimentation). Les résultats de la première étude (printemps 2000) mettent en évidence une faible colonisation des sites réhabilités probablement due à la présence de seuils au niveau des accès entre les prairies et les canaux de ceinture, un niveau d'eau trop bas dès le mois de mars



ainsi qu'un encombrement végétal rendant difficile la progression des poissons à l'intérieur même des prairies. La deuxième campagne (printemps 2001) a permis l'étude de l'évolu-

tion de la communauté piscicole sur ces mêmes prairies un an plus tard et de comparer les peuplements d'autres milieux caractéristiques de la Brière, entretenus ou non, tels que les roselières, roselières brûlées, prairies pâturées, cariçaies, cariçaies fauchées...

Contrairement à l'année passée, la capture de jeunes brochettes en très grand nombre, perches franches et autres poissons blancs (brèmes, gardons, rotengles) a montré la réelle utilité de telles prairies en tant que sites de reproduction pour le brochet et la perche franche (reproduction en février-mars) puis de nurserie (refuge, alimentation, croissance des alevins) pour de nombreuses espèces.

Les niveaux d'eau atteints cette année ne sont bien sûr pas souhaitables empêchant entre autres le pâturage, élément indispensable au maintien des prairies.

Cependant, quelques aménagements pour améliorer l'accès aux prairies à partir des canaux de ceinture et une gestion hydraulique plus en harmonie avec les exigences de certaines espèces suffiraient à rendre pleinement leur rôle aux prairies briéronnes pour le maintien du stock piscicole.

## Recette crêpes fourrées aux pommes et beurre de cidre

**Autrefois, à l'ouest de la Brière, les pommiers étaient très répandus dans les jardins et sur les terres cultivables. Les variétés de pommes cultivées dans les vergers étaient nombreuses (Chailleux, Dubuisson, Locardes, Lourmois, Reinettes...). Aujourd'hui, dans le verger conservatoire de Kerhinet à Saint-Lyphard, le Parc perpétue cette tradition horticole et propose une recette du terroir briéron à base de pommes.**

### Ingrédients (pour 6 personnes) :

6 crêpes, 3 pommes Reinette, 150 g de sucre en poudre, 180 g de beurre salé (dont 30 g pour caraméliser), 20 g de Maïzena, 3 œufs, 25 cl de lait, 20 cl de cidre brut, une cuillère à café de cannelle et une pincée de sel.

### La crème

Faire bouillir le lait. Dans une jatte, fouetter les jaunes d'œufs avec 50 g de sucre jusqu'à ce qu'ils blanchissent. Ajouter dans la jatte la Maïzena puis le lait. Verser le tout dans une casserole et cuire à feu moyen, sans cesser de remuer, jusqu'à ce que le mélange épaississe.

### Le beurre de cidre

Faire réduire le cidre des 2/3 dans une casserole. Saupoudrer d'une cuillère à soupe de sucre et laisser cuire jusqu'à obtenir une consistance sirupeuse. Hors du feu, incorporer des petits morceaux de beurre (150 g) en fouettant.

### Les pommes caramélisées

Couper les pommes en lamelles et les faire caraméliser dans 30 g de beurre, saupoudrer avec le sucre restant et la cannelle.

Préchauffer le four (th. 8 / 240 °C). Monter les blancs en neige avec le sel et incorporer délicatement à la crème. Répartir les pommes caramélisées puis la crème sur la moitié de chaque crêpe et replier. Enfournier 5 minutes. Garnir avec le beurre de cidre et déguster...

## PLANTES EXOTIQUES INVASIVES

## Jussie : une lutte efficace

(voir l'article "la jussie, un véritable danger pour l'avenir du marais" en page 6 du Journal du Parc n°1)

Pour répondre efficacement aux menaces que représenterait une prolifération incontrôlée de Jussie dans les marais briérons, le Parc naturel régional de Brière a mis en place un programme ambitieux et respectueux de l'écologie des marais.

### La maîtrise des herbiers, c'est :

- une récolte manuelle sur l'ensemble des sites colonisés,
- un recours limité aux herbicides pour préserver la qualité de l'eau,
- l'utilisation d'embarcations équipées de motorisations à faible taux de pollution.

### La lutte contre la jussie en chiffres (année 2001) :

- 4 mois d'intervention,
- 13 agents employés dans ce cadre, ce qui représente un cumul de 29 mois de travail,
- près de 600 000 F de budget (grâce à l'aide du Conseil général de Loire-Atlantique),
- 60 tonnes de végétaux récoltés,
- 140 hectares et 25 kilomètres de canaux nettoyés.

### Des efforts conséquents, à la hauteur de l'enjeu, qui se sont traduits par :

- une stabilisation des surfaces colonisées, alors



Pendant 4 mois, les agents recrutés par le Parc et le Conseil général ont arraché la Jussie.

- qu'elles doublaient annuellement depuis 1998,
- des herbiers maîtrisés qui n'entravent pas la navigation,
- l'abaissement à un seuil très bas des herbiers sur 100 % des sites colonisés.

## découverte

## Balade à vélo à la découverte du bocage

Partez à la découverte des multiples facettes de la Brière des terres : villages de chaumières et campagne authentique où se succèdent marais, bois et herbages fertiles.

Les ports d'Hoscas et des Prises du Coin, en limite de la Grande Brière Mottière, se laisseront surprendre dans leur intimité boisée et Landieul, village de potiers depuis toujours, accueillera volontiers une halte, à l'ombre des petites maisons en pierre, coiffées de chaume...

Renseignements : Maison du tourisme de Brière - Tél. 02 40 66 85 01

Les 4 fiches "balades à vélo" sur les thèmes "à la découverte du bocage", "Brière des îles", "chaumières de Brière" et "bocage et marais" sont disponibles à la Maison du tourisme de Brière.

Prix de vente : 5 F par fiche et 15 F les quatre.





# Valoriser les produits du

## Des milieux qui évoluent

Les marais de Brière, comme tous les marais, sont des milieux naturels parmi les plus productifs de la planète. La roselière à elle seule produit pas moins de 15 tonnes de matière sèche par hectare et par an (soit plus qu'un champ de maïs). Bien qu'une fraction de cette matière soit consommée, sur place, par les herbivores, la plus grande partie de cette production s'accumule sur le sol du marais, au fond des plans d'eau et dans les canaux. Ces débris végétaux se décomposent partiellement pour former une vase noirâtre : "le noir".

À son tour, le noir s'accumule et le sol s'exhausse lentement sur le marais. Dans les plans d'eau, la profondeur diminue et la roselière gagne par les bords ou à partir d'îlots de végétation flottante. Si le plan d'eau est peu profond (piarde) il disparaît en quelques décennies sous la roselière, s'il est plus profond (copis), sa largeur et sa profondeur diminuent et la circulation des embarcations est de plus en plus difficile. Le marais perd peu à peu son caractère

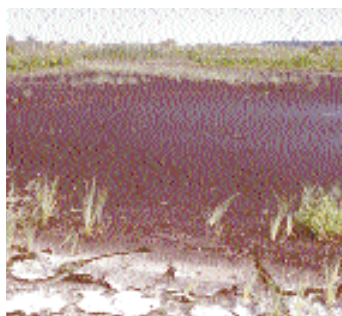
humide qui fait toute sa richesse; les conditions sont favorables à l'apparition de saules, poursuivant ainsi l'assèchement du marais. Viennent ensuite les chênes : le marais n'est plus. C'est une forêt, de moins en moins humide, qui prend sa place.

Voilà un résumé de l'évolution naturelle des marais de Brière.

Les surfaces de zones humides en général, et marais en particulier, ont bien diminué et continuent de régresser. Il est donc vital de préserver celles qui subsistent, surtout lorsqu'il s'agit de l'une des plus importantes de France, façonnée et entretenue par l'homme pendant des siècles.

## Exporter la matière organique : une nécessité

Afin d'éviter ce comblement, il est indispensable d'extraire ce "noir" du marais, ainsi que les tiges sèches de roseau qui s'accumulent dans la roselière. Les volumes et surfaces en jeu sont considérables et par conséquent les coûts d'extraction prohibitifs. Pour que cela soit



réaliste et réalisable économiquement, il conviendrait de trouver des débouchés commerciaux à ces produits.

## De la valorisation au développement durable

La valorisation des produits du marais, avec le maintien et le développement des activités agricoles sont la condition sine qua non à un entretien durable et à grande échelle de la Brière. Il est donc nécessaire de trouver une(des) valorisation(s) des matières orga-

niques qui asphyxient la Brière. Pour cela, il est indispensable de bénéficier de conditions économiques favorables.

- Pour le roseau, la vente comme matériaux de couverture semble être une voie toute tracée avec un marché local d'environ 200 000 bottes par an et une demande européenne plus forte que l'offre. C'est sans compter les différents obstacles à son exploitation. Outre les contraintes liées aux caractéristiques du roseau, ce sont les aspects techniques et fiscaux qui gênent le développement de l'activité. (cf "la coupe du roseau").

- Pour la vase organique, compte tenu de ses qualités agronomiques (comparables à celles de la tourbe brune) une valorisation horticole est possible : le "noir" pourrait ainsi entrer dans la composition de terreaux "écologiques" (cf le "noir" de Brière en questions). L'aspect économique rejoint ainsi l'aspect écologique et situe bien ces actions dans le cadre d'un développement durable.

## Des usages qui évoluent ...

Autrefois, les briérons "vivaient" du marais. Ils y puisaient la nourriture (chasse et pêche), la tourbe pour se chauffer ou pour la vendre, le roseau pour couvrir les bâtiments, le "noir" pour enrichir les jardins ou l'exporter. Sur les prairies humides, ils mettaient les bêtes à pâturer. Toutes ces activités vitales ont bouleversé et façonné le marais. Ainsi, l'été, en extrayant la tourbe les Briérons ont créé les piardes et les copis. La coupe des roseaux pour la couverture des habitations et des dépendances permettait de retirer la matière organique et entretenait le marais. De même, le pâturage maintenait les prairies en état et le "noir" sorti des curées était vendu ou mélangé à la terre des jardins.

## ... des méthodes qui évoluent

De nos jours, les habitants ne sont, pour la plupart, plus dépendants du marais. Le nombre de personnes qui participent à son entretien a considérablement diminué. La Brière n'est donc plus suffisamment entretenue. La roselière a gagné beaucoup de terrain sur les prairies et les plans d'eau et le marais se comble. Il est donc nécessaire de pallier ces activités par des moyens donc très coûteux. Ainsi depuis plus de dix ans la Commission syndicale de Mottière procède à la coupe des plans d'eau et à l'entretien des piardes par une pelleteuse mécanique. Le Parc naturel régional de Brière fait appel à sa drague-suceuse. Cette drague n'est pas entièrement adaptée car les vases extraites sont déposés dans des plans d'eau et ca-

## La coupe du roseau

Cette activité traditionnelle de Brière se pratique en hiver, ce qui pose des problèmes lorsque les précipitations sont abondantes et précoces (hiver dernier). Quand le niveau d'eau est trop haut, il est difficile de marcher dans le marais. Par ailleurs, on ne peut plus couper la partie la plus résistante du roseau, donc la plus intéressante pour le chaumier : celle située à la base de la tige. L'outil de base est la faucille qui permet de couper les tiges et de peigner les bottes pour les débarrasser des tiges cassées ou fourchues et des "mauvaises herbes". La partie la plus pénible du travail est le transport des bottes du lieu de coupe vers le chaland. Ce déplacement est réduit au minimum quand le niveau d'eau permet d'amener le chaland au plus près de la coupe.

### Quelques précautions sont nécessaires pour une récolte de qualité :

- Le roseau doit être coupé une fois que les rhi-

zomes ont constitué leurs réserves pour passer l'hiver et avant la repousse, pour éviter de fatiguer la roselière. En effet, le roseau ne supporte pas les coupes à l'état "vert", surtout pratiquées sous le niveau de l'eau. C'est sans doute pour cette raison qu'il repousse très clairsemé et de petite taille lorsque les ragondins consomment les jeunes pousses sous l'eau.

- Une attention toute particulière doit être portée aux rhizomes, très sensibles à l'écrasement. Une pression au sol de 200 g/cm<sup>2</sup> (beaucoup moins qu'un homme en bottes ≈350g/cm<sup>2</sup>) suffit à les endommager.

- Pour être au mieux de sa forme, une roselière a besoin de temps. La première récolte est plus une préparation du terrain qu'une véritable récolte car le roseau est encombré de vieilles tiges cassées ou cassantes et de "mauvaises herbes". Le tri prend donc beaucoup de temps et la proportion de "bon" roseau est très faible,



ce qui n'est guère rentable. Les années qui suivent, le nombre de tiges au mètre carré augmente et le roseau est plus beau.

### Quelques chiffres :

- 150 000 à 200 000 bottes par an utilisées par les artisans chaumiers,
- 25 000 bottes de roseau de Brière par an, en moyenne, coupées par une vingtaine de coupeurs,
- près de 15 bottes nécessaires par m<sup>2</sup> de toiture (soit 1 000 bottes, pour une petite chaumière à plus de 3 000 pour une très grande).





# marais... pourquoi ?

## Le "noir" de Brière en questions

### Est-ce que le noir c'est de la tourbe ?

Oui et non ! D'un point de vue strictement agronomique, ces deux produits sont effectivement comparables, mais écologiquement parlant, ils sont très différents. La tourbe brune devient de plus en plus rare en Europe, car les tourbières ont été beaucoup exploitées ou mises en culture. De plus, elle se forme très lentement : on compte en siècles ou en

milliers d'années. Le noir quant à lui est un matériau renouvelable très rapidement, en quelques décennies.

### Comment fait-on pour l'extraire ?

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées en fonction des conditions de terrain. Dans les plans d'eau peu profonds (ou avec un niveau d'eau très bas) et/ou colmatés par la vase et la végétation, c'est la pelle mécanique qui opère.

Elle est munie de larges chenilles et d'un grand bras, voire de panneaux pour se déplacer sur les terrains meubles, et d'un godet spécifique.

Dans les plans d'eau plus profonds et/ou avec un haut niveau d'eau et dans les canaux, c'est la drague suceuse qui est utilisée. Cette machine flottante aspire la vase et la refoule à plusieurs centaines de mètres du lieu de dragage dans le marais.

### Rectificatif

Dans le précédent numéro, l'enquête publique concernant le projet d'exploitation du "noir" de Brière, était annoncée pour le printemps 2001. Mais suite à des problèmes internes à la préfecture de Loire-Atlantique, elle devrait avoir lieu cet automne.

### entrevue

## Entretien avec Jean-Pascal Chupin PDG de la société "Florentaise"

### Parc naturel régional de Brière :

Pouvez-vous nous présenter votre société ?

**Jean-Pascal Chupin :** la société "Florentaise" fabrique et commercialise des terreaux et supports de culture avec 6 usines en France. Avec plus de 360 articles sous différentes marques, elle est présente sur tous les segments du marché des terreaux professionnels et grand public. À l'origine de cette société, il y a La Florentaise, entreprise familiale créée en 1973, qui développe des activités sablières à Angers et Saint-Florent-le-Vieil, d'où son nom...

Suite au décès de mon père en 1981, j'ai repris la société en 1983. À ce moment, l'entreprise exploitait uniquement le sable de Loire. Mais avec l'arrêt de l'exploitation du sable de Loire, nous avons dû trouver de nouveaux approvisionnements. Nous sommes donc arrivés sur le marché des supports de culture en rachetant en 1986 les Tourbières de Mazerolles dont le gisement en tourbe recouvre un gisement en sable pliocène au nord de Nantes.

**PNRB :** qu'est-ce que le "noir" de Brière pour une entreprise telle que la vôtre ?

**J.P.C. :** Tout d'abord, le noir (que je préfère appeler terre noire de Brière) est un élément-tout à fait intéressant, pouvant rentrer dans la composition de certains de nos terreaux. Comparable à la tourbe brune française dont les gisements s'épuisent, le "noir" est une matière renouvelable.

D'autre part, alors même que la tendance générale des consommateurs est d'acheter des produits respectueux de l'environnement, le "noir" de Brière représente, pour nous, un "plus", son extraction contribuant à l'entretien et à la sauvegarde de la zone humide de Brière. L'activité économique d'exploitation du "noir" s'intègre dans une forte dimension environnementale.

De plus, la Brière est, de par son label "Parc naturel régional" un territoire d'expérimentation, ce qui nous permet, grâce à un travail en étroite collaboration avec les acteurs locaux, de maîtriser l'ensemble de la filière, depuis l'extraction des matières en Brière, jusqu'à la préparation et le mélange des matières en d'autres lieux. Cette maîtrise de A à Z est essentielle pour une entreprise telle que la nôtre.



**PNRB :** comment s'est déroulée cette collaboration entre le Parc de Brière, la Commission syndicale de Grande Brière Mottière et vous ?

**J.P.C. :** le "noir" est une ressource pérenne. Son extraction permet par ailleurs la reconquête des plans d'eau. Il nous fallait tenter l'expérience.

Nous avons donc signé une convention exclusive pour l'exploitation et la valorisation commerciale du "noir" avec la Commission syndicale de Grande Brière Mottière.

J'en profite pour remercier

l'ancien président, M. Félix Perraud, son équipe et celle du Parc pour leur disponibilité et la qualité de leur collaboration.

Puis nous avons acquis du matériel d'extraction et d'exploitation respectant les contraintes liées aux marais briérons (achat de 2 barges en aluminium et d'une pelle spécifique...).

Enfin, nous avons déposé en préfecture de Loire-Atlantique en février 2001 une demande d'autorisation au titre des installations classées concernant la commercialisation du "noir" de Brière.

En ce qui concerne le stockage et l'évacuation du "noir", nous rencontrons quelques obstacles, les riverains de ces zones de stockages étant quelque peu réticents envers les solutions d'évacuation et de transport des matières par camions. Le préfet de Loire-Atlantique a donc lancé une enquête publique dans un souci de transparence et de dialogue avec les usagers. Les résultats de cette enquête seront connus cet hiver et c'est à partir des réflexions de tous les Briérons que les autorisations préfectorales préciseront les solutions définitives retenues pour stockage et l'évacuation du "noir" de Brière.





# Coloriage

Colorie cette chaumière briéronne en t'inspirant du modèle ci-dessous ou en laissant libre cours à ton imagination...



Illustration : Dominique Lemarié

## Stages

les 27 et 28 octobre

• Stage de théâtre pour adultes confirmés "Seul en scène", organisé par mise en scène - Herbignac.  
Renseignements à la Maison des associations : 02 40 19 99 84

du 28 au 31 octobre 2001

• Stage "écologie des zones humides" organisé par le Parc naturel régional de Brière. Renseignements : 02 40 91 68 68

## Manifestations

octobre 2001

• Expositions et animations en hommage à René-Guy Cadou Espace culturel d'Herbignac. Renseignements : 02 51 76 90 40

du 19 au 21 octobre 2001

• "Hommage à René-Guy Cadou" : spectacles, animations et expositions - Sainte-Reine-de-Bretagne.  
Renseignements et réservations en mairie : 02 40 01 10 22

du 15 au 25 octobre 2001

• 5<sup>e</sup> rencontre des "Artistes en résidence" organisée par le Parc naturel régional de Brière. Renseignements : 02 40 91 68 68

27 et 28 octobre 2001

• Spectacle comique d'Elian Rabine

Espace la Garenne à Missillac.  
Renseignements auprès de Denis Peltier : 06 82 44 49 03

10 novembre 2001

• Spectacle "La casquette du dimanche" avec Patrick Cosnet, organisé par la MCLA - Espace la Garenne à Missillac.  
Renseignements auprès de Denis Peltier : 06 82 44 49 03

du 23 au 25 novembre 2001

• Exposition d'œuvres d'artistes locaux  
Office socio-culturel de Montoir-de-Bretagne.  
Renseignements : 02 40 88 58 76

24 novembre 2001

• Opération "Un arbre, une vie" organisée par le Parc naturel régional de Brière dans le village de Kerhinet à Saint-Lyphard.  
Renseignements : 02 40 91 68 68

30 novembre 2001

• Soirée "Contes" avec les conteurs de Brière et d'ailleurs remise des prix du 4<sup>e</sup> concours d'écriture de contes, salle René-Guy Cadou, Maison du Peuple de Saint-Nazaire.  
Renseignements : 02 40 91 68 68

15 et 16 décembre 2001

• Marché de Noël à Mayun (La Chapelle-des-Marais)  
Renseignements à la Chaumière des marionnettes : 02 40 53 22 40

du 26 janvier au 3 février 2002

• Les Hivernales de Brière : expositions et animations, salle de l'Europe à Herbignac - Renseignements : 02 40 91 68 68

du 20 au 24 mars 2002

• Événement autour du conte organisé par le Parc naturel régional de Brière, en collaboration avec plusieurs communes.  
Renseignements : 02 40 91 68 68

automne - hiver 2001-2002

• Exposition "Terre à pots" visites sur rendez-vous  
Herbignac - Renseignements en mairie : 02 40 88 90 01